

Compte rendu de conseil municipal du 28/10/14

<p>Etaient présents : Joël ALPY, Pascale DUSSOUILLEZ Anouck FRANCOIS, Marie Paule SCHENCK, Henri RATTE, Denis VERNEREY Absent excusé : Stéphane BERQUAND</p>
--

Approbation du compte rendu du 16/09/2014

Périscolaire : Suite à la réforme des rythmes scolaires et donc à la forte augmentation de ce poste, la commune de Mignovillard propose de signer une convention sur 3 ans pour la répartition des frais du service périscolaire qui s'élevait jusqu'à maintenant sur un forfait de 500 € pour notre commune. Cette nouvelle convention prévoit une part fixe correspondant au prorata du nombre d'habitants (2%) avec une augmentation de 1% par année sur les 3 ans à venir et une part variable correspondant au taux de fréquentation des élèves de la commune soit 6.17% sur la dernière année scolaire.

En 2015, la part fixe sera de 1324 €.

Le conseil municipal donne son approbation pour ce calcul.

Frais scolaires : Sur la dernière année, il y a eu une augmentation de 161 € par élève en raison de l'extension de la nouvelle école qui nécessite un entretien plus important, de nouveaux contrats de maintenance, la prise en charge des frais de piscine, les accompagnatrices de bus et surtout l'électricité (système de chauffage). La mairie de Mignovillard a expliqué ces éléments dans un courrier et a fourni le détail des charges.

Le maire souhaiterait qu'à l'avenir les communes participant aux frais soient concertés sur le fonctionnement.

Un courrier sera fait dans ce sens.

Chéneaux de la mairie : un nouveau devis pour la réfection totale des chéneaux (plutôt que partielle comme initialement prévue) a été établie par les Ets Guillemin pour un montant de 6534.52 €. Le conseil donne son accord. Ces travaux seront faits sur 2015, une demande de subvention au conseil général va être demandée.

Fermeture de la perception de Nozeroy : cette fermeture au 31/12/14 a été annoncée en conseil communautaire fin septembre, une motion contre la fermeture de cet établissement public est proposée à chaque commune du canton.

Le conseil municipal approuve cette démarche et donne son accord pour la signature de ce document.

ERDF : le problème d'électricité n'est toujours pas résolu au lotissement. Le maire a relancé ERDF qui doit intervenir à nouveau pour effectuer des enregistrements.

Pour info, Total propose des diagnostics d'isolation pour les bâtiments publics. Ils sont venus à la maison commune pour un établir un devis d'isolation de la dalle du grenier.

Bois : un inventaire sera fait samedi 8 novembre sur des arbres de la commune à couper en bord de chemin. Des lots pourront être proposés aux habitants.

Lieu pour mettre des déchets inertes : ces déchets (branches, herbe) peuvent être entreposés vers l'étang.

Lampadaire : demande pour mettre un lampadaire dans le virage vers la propriété de Stéphane Berquand.

Le ramoneur passera
MERCREDI 5 NOVEMBRE
Merci de vous inscrire auprès de Joël ALPY si vous êtes
intéressés !